

Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2528(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Contenu du dossier à présenter par l'enquêteur à l'Autorité européenne des marchés financiers, le droit d'être entendu sur les décisions provisoires et le dépôt des amendes et des astreintes (modification du règlement délégué (UE) n° 667/2014)		
Complétant 2010/0250(COD)		
Sujet		
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières		
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes		
2.50.10 Surveillance financière		

Evénements clés			
26/01/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)00339	
26/01/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
10/02/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/05/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		